0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0
C	h	a	m	16	é	T	u
				0			
	-	-	0	0	-	-	-

INFO PRESSE

Date: 20/10/2020

De la part de Cabinet du maire 06 16 04 43 10 - a.demoz@mairie-chambery.fr

[COVID-19] Situation dans les crèches et les EHPAD municipaux

Face à l'aggravation de la situation sanitaire, la Ville de Chambéry adapte son fonctionnement, notamment dans les crèches et les EHPAD.

Fermeture de plusieurs crèches municipales

En application des protocoles sanitaires, plusieurs crèches municipales doivent fermer leurs portes. Les crèches concernées sont :

- L'établissement "L'île aux trésors", fermé jusqu'à mercredi. La réouverture est prévue en effectif réduit jeudi et vendredi;
- L'établissement "La Sauvageonne", fermé à partir de mercredi ;
- L'établissement "Pain d'épice", fermé depuis ce jour et jusqu'à vendredi inclus.

La Ville rappelle que les professionnels de ces établissements respectent des consignes strictes, notamment en matière de gestes barrières. Leur fermeture est l'occasion d'une désinfection complète des lieux.

Toutes les familles des enfants concernés ont été contactées individuellement. Les consignes des autorités sanitaires leur ont été relayées. La Ville de Chambéry remercie les familles pour leur compréhension et leur attitude responsable dans cette période.

De nouvelles consignes dans les EPHAD du Centre Communal d'Action Sociale

Compte-tenu de plusieurs cas de COVID-19 parmi les résidents, l'établissement des Charmilles est fermé aux visites pour encore une semaine.

Afin de limiter les risques de transmission de la maladie, de nouvelles règles sont en vigueur au sein de l'EPHAD Les Clématis :

- Les visites se font en semaine et sur rendez-vous de 13h30 à 18h. Ces mesures seront appliquées pendant au moins deux semaines;
- Les visiteurs sont priés de se présenter avec un masque chirurgical. Un espace pour se laver les mains ainsi qu'un thermomètre sont à disposition. Pour les résidents qui ne sont pas alités, les visites n'ont plus lieu en chambres mais dans un espace dédié régulièrement désinfecté.

Ces mesures sont contraignantes mais nécessaires afin d'éviter la contagion de l'épidémie dans la structure et donc un arrêt total des visites. Là encore, la Ville de Chambéry remercie les familles pour leur compréhension et met tout en œuvre pour permettre aux résidents de conserver ce lien précieux avec leurs proches.